suit, et les secousses sont complétement évitées. En disposant des manomètres sous diverses voitures, on reconnaît que le vide se fait d'abord dans le soufflet de queue; le serrage va donc bien de l'arrière à l'avant.

Il résulte des essais exécutés par les ingénieurs du matériel de la compagnie du chemin du Nord que le *frein* pneumatique peut arrêter en 20 secondes environ un train de 14 voitures lancé à une vitesse de 80 kilomètres sur une pente de 5 millièmes.

FREINDRE v. n. ou tr. (frain-dre). Diminuer de volume, en parlant des céréales engrangées.

FREINTE s. f. (frain-te). Diminution de volume subie par les céréales dans les granges. ‖ Mot usité dans les campagnes du département du Nord.

— Déchet sur le coton, dans les filatures.

* **FRÉJUS**, ville de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. S.-E. de Draguignan, sur une éminence qui domine la mer et près de l'embouchure de l'Argens, dans le golfe de Fréjus; pop. aggl., 2,723 hab. — pop. tot., 3,478 hab.

FRÉKI, c'est-à-dire le *Dévorateur*. Un des deux loups nourris par Odin dans le Valhalla.

* **FRELAND**, ancien bourg de France (Haut-Rhin). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, arrond. de Ribeauvillé; 2,062 hab.

FRELATATION s. f. (fre-la-ta-si-on — rad. *frelater*). Action de frelater : *La fuchsine sert à la* FRELATATION *du vin.*

* **FRELINGHIEN**, bourg de France (Nord), cant. d'Armentières, arrond. et à 10 kilom. de Lille; pop. aggl., 1,031 hab. — pop. tot., 2,236 hab.

* **FRÉMIET** (Emmanuel), sculpteur animalier. — Cet éminent artiste a succédé à Barye, en 1875, comme professeur de dessin au Muséum. Il a obtenu une médaille de 2e classe à l'Exposition universelle de 1867 avec son *Cavalier romain*, une de ses meilleures œuvres. Depuis cette époque, il a exposé : *Napoléon Ier*, statue équestre en plâtre, modèle de celle qui a été érigée à Grenoble, et *Métamorphose de Neptune en cheval* (1868); *Louis d'Orléans*, statue équestre en bronze pour le château de Pierrefonds; *Chevaux marins et dauphins*, en bronze, pour la fontaine du Luxembourg (1870); l'*Homme de l'âge de pierre*, curieuse statue; la *Guerre*, buste colossal (1872); *Fauconnier* et *Damoiselle*, statuettes en bronze argenté (1873). En 1874, il exécuta la statue équestre en bronze de *Jeanne Darc*, qu'on voit sur la place des Pyramides, à Paris, et qui produit un médiocre effet. L'année suivante, M. Frémiet envoya au Salon une statue de *Jeanne Darc* agenouillée, revêtue de son armure; la statue en bronze de l'*Homme de l'âge de pierre* et une statuette, le *Ménestrel*. En 1876, il a exposé un fort beau groupe en terre cuite, le *Rétiaire et le gorille*, d'une exécution savante et d'un grand effet, avec un buste représentant une *Dame de la cour, au* XVIe *siècle*.

FRÉMINEAU (Henri-Fortuné), médecin, né à Paris en 1828. A vingt ans, il commença l'étude de la médecine, puis il devint interne et obtint, en 1853, des prix au concours de l'Ecole pratique. Reçu docteur en médecine en 1855, il fit, de 1859 à 1861, des cours de thérapeutique, de pathologie et d'anatomie à l'Ecole pratique, et il prit successivement les grades de docteur en chirurgie en 1862, de docteur ès sciences naturelles en 1868 et de pharmacien de 1re classe en 1868. Deux ans plus tard, il fit des cours normaux de physiologie et d'hygiène. Pendant le siége de Paris, il fut attaché au service des ambulances et rendit des services qui lui valurent une médaille de bronze. Ce savant est membre de la Société botanique de France et inspecteur d'hygiène. Outre des articles publiés dans des journaux de médecine, on lui doit un assez grand nombre de mémoires et de thèses. Nous citerons de lui : *De l'emploi du chloroforme dans les opérations qui se pratiquent sur les yeux* (1852); *Sur une nouvelle lancette destinée à éviter la piqûre de l'artère* (1853); *Des devoirs et des qualités du médecin* (1855); *Mémoire sur une nouvelle forme de pemphigus consécutif à la variole* (1856); *De l'emploi du chloroforme dans le traitement de l'éclampsie* (1856); *De l'intoxication qui résulte du séjour du pus sur les muqueuses* (1856); *Nouvelles recherches sur les causes qui déterminent la coloration des plumes chez les oiseaux* (1868); *Déplacements de l'utérus* (1860); *Faradisations électriques* (1860); *Anatomie du système vasculaire des cryptogames vasculaires de France* (1868, in-8o); les *Liliacées et ceux de leurs produits employés en pharmacie* (1869); *Traitement curatif des maladies des voies respiratoires et de la phthisie pulmonaire en particulier par le phosphate acide de chaux* (1872, in-8o), etc.

FRÉMINET (Henri-Etienne-Jean-Baptiste), avocat et homme politique, né à Troyes en 1843. Il alla étudier le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, puis docteur. Inscrit comme avocat au barreau de Paris en 1864, il devint secrétaire de l'avocat Durier et s'initia rapidement à la pratique des affaires. En 1869, M. Fréminet retourna dans sa ville natale, où il exerça la profession d'avocat avec un brillant succès. Après la révolution du 4 septembre 1870, il remplit les fonctions de chef du cabinet du préfet de l'Aube; mais il s'en démit au bout de quelque temps pour faire la campagne contre les Allemands avec les mobilisés de ce département. Après la guerre, M. Fréminet fut élu membre du conseil municipal de Troyes (1871) et, en 1875, il devint conseiller général pour le 2e canton de Troyes. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il posa sa candidature dans l'arrondissement de Troyes. Dans sa profession de foi, il disait : « Je ne suis pas un converti à la République; sa cause est la mienne depuis que j'ai commencé à raisonner. Dans une Assemblée, ma place serait parmi les républicains de principe. J'appartiens au jeune parti républicain, qui sait que rien ne se fonde par la violence ou la surprise, qui veut, avant de réaliser une idée, avoir conquis pour elle l'adhésion des intelligences, et qui, pour ces conquêtes successives, n'emploie que la persuasion, la science et la justice. La mission essentielle des nouveaux députés sera de maintenir la constitution et l'accord des pouvoirs qu'elle a institués; sous leur égide, le principe républicain gagnera les esprits et s'établira assez solidement pour que, la révision arrivant, il en sorte confirmé et amélioré dans son fonctionnement. » Elu député à une énorme majorité, par 12,613 voix, M. Fréminet s'est montré fidèle au programme de sa circulaire. Il a siégé dans les rangs de la majorité républicaine qui sut allier avec tant de bon sens la modération à l'esprit de progrès. Il vota contre l'amnistie pleine et entière, pour la suppression des jurys mixtes, pour les économies dans le budget et l'accroissement de la dotation de l'instruction primaire, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales devenues menaçantes, etc. Lorsque, le 16 mai suivant, le maréchal de Mac-Mahon remplaça brusquement le ministère républicain par un cabinet composé d'ennemis acharnés de la République, appelés à recommencer le gouvernement de combat, M. Fréminet signa la protestation-manifeste des gauches (17 mai) et, le 19 juin suivant, il a fait partie des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, il a été réélu député à Troyes par 17,312 voix contre 7,942 données à M. Droche, monarchiste clérical, candidat du maréchal de Mac-Mahon. A la Chambre nouvelle, il a continué à siéger à gauche, dans les rangs de la majorité républicaine, et il a voté pour la commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis par les agents du ministère de Broglie-Fourtou pendant la période électorale (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **FRÉMONT** (John-Charles), voyageur et homme politique américain. — Après la guerre de la sécession, il se lança dans des affaires industrielles. En 1867, il devint président de la compagnie du Memphis El-Paso and Pacific Railroad, qui était obligée de construire avant 1876 un chemin de fer de 813 milles, traversant le Texas de l'est à l'ouest, depuis Texar-Kanna jusqu'à El-Paso. Cette société, grevée de dettes, n'avait pour actif qu'une voie d'embranchement à peine terrassée sur une longueur de 65 milles et une subvention de terres frappées d'une première hypothèque en 1860. Le général Frémont eut l'idée de transformer cette société complétement discréditée en une compagnie puissante appelée compagnie du Transcontinental, et ayant pour but d'unir par une voie ferrée l'Atlantique au Pacifique. Il annonça qu'il était en train de fusionner avec toutes les lignes de l'Atlantique, puis il obtint du congrès, à titre de subvention, les terrains déserts et incultes que la ligne devait traverser, et dont la propriété ne devait être acquise à la compagnie qu'au fur et à mesure de la construction de la ligne. Comme l'argent manquait, le général lança sur le marché de Paris pour 20 millions de bons hypothécaires, offrant pour unique garantie les terrains concédés et alors sans valeur. L'affaire fut lancée par des agioteurs de concert avec des journalistes rédigeant des journaux de finance. Les acquéreurs des bons ne tardèrent pas à constater qu'ils avaient acheté des valeurs imaginaires, et, sur leur dénonciation, la justice française fit une enquête à la suite de laquelle le général Frémont et ses coaccusés, parmi lesquels nous citerons MM. Crampon, Gauldrée-Boileau, ancien consul de France aux Etats-Unis, etc., furent traduits à Paris en police correctionnelle. Le général Frémont fit défaut. Le 27 mars 1873, le tribunal rendit son jugement par lequel le directeur du Transcontinental fut condamné par défaut à cinq ans de prison et à 3,000 fr. d'amende. Le général a protesté, en Amérique, contre toute participation aux tripotages et aux agissements qui avaient eu pour résultat de duper les actionnaires du Transcontinental.

* **FREMY** (Louis), administrateur et homme politique français. — Il est né à Saint-Fargeau (Yonne) en 1805, et non à Toulon en 1806. Sous son administration, le Crédit foncier s'éloigna des vues exclusives de son établissement et se livra à des opérations de banque auxquelles participa le Crédit agricole. Cette dernière société dut liquider en 1876. Le public s'en émut vivement. En mai 1876, un député, M. Naquet, déposa à la Chambre des députés une proposition par laquelle il demanda qu'on procédât à une enquête sur le portefeuille et les opérations du Crédit foncier, en arguant que les statuts étaient violés et que, sur les 176,900,000 fr., valeur du portefeuille du Crédit foncier, 140,000,000 étaient représentés par des traites égyptiennes. Le gouvernement procéda à une enquête, et M. Léon Say, ministre des finances, après avoir constaté que les opérations de banque faites par M. Fremy avaient jeté les deux sociétés dont il était l'administrateur dans les plus graves embarras, révoqua M. Fremy de ses fonctions d'administrateur du Crédit foncier et le remplaça par un administrateur provisoire, M. Renouard, le 23 janvier 1877.

* **FRÉMY** (Arnould), littérateur français. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : la *Comédie du printemps* (1863, in-12); la *Révolution du journalisme* (1865, in-8o); les *Batailles d'Adrienne* (1865, in-18); les *Gens mal élevés* (1867, in-18); les *Pensées de tout le monde* (1874, in-12); la *Guerre future* (1875, in-12).

* **FRÉMY** (Edmond, et non Édouard), chimiste français, frère du précédent. — Dans ces dernières années, M. Edmond Frémy s'est livré à des recherches sur le meilleur métal à employer pour les canons, et il a proposé un alliage de fer et d'acier d'une ténacité considérable. C'est à M. Frémy qu'on doit la découverte de l'acide ferrique, de l'acide osmieux, de l'acide palmitique, de la fermentation lactique, de la fermentation pectique, de l'oxyde de ruthénium, qu'il a obtenu en grillant l'osmiure d'iridium, etc. Il a également trouvé un nouveau mode de fabrication des bougies stéariques et un moyen ingénieux d'iriser et de nacrer le verre. Depuis 1868, il est officier de la Légion d'honneur. Outre une centaine de mémoires, insérés dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences et dans les *Annales de Chimie*, on lui doit, indépendamment des ouvrages que nous avons cités : les *Volontaires de la science* (1868, in-8o); *Conférences sur l'oxygène et l'ozone* (1866, in-18); le *Métal à canon* (1874, in-8o); *Recherches sur la betterave à sucre* (1875, in-8o), avec M. Dehérain; *Sur la génération des ferments* (1875, in-8o), étude très-intéressante sur la génération spontanée.

FRÉNAL, ALE adj. (fré-nal, a-le — du lat. *frenum*, frein). Hist. nat. et anat. Qui se rapporte au frein.

FRÉNATEUR, TRICE adj. (fré-na-teur, tri-se — du lat. *frenum*, frein). Qui met un frein à l'action de certains organes : *Les nerfs* FRÉNATEURS *des glandes.*

* **FREPPEL** (Charles-Emile), prélat et écrivain français. — Porté par le comité de l'Union conservatrice de Paris candidat à l'Assemblée nationale dans le département de la Seine, le 2 juillet 1871, M. Freppel échoua avec 68,357 voix. Cet évêque, ultramontain fougueux et non moins fougueux réactionnaire, stimula avec ardeur le zèle des organisateurs de pèlerinages, qui donnèrent à la France le spectacle le plus inattendu et firent croire à l'étranger que notre pays était devenu le centre et le foyer des plus grossières superstitions. Au mois d'août 1872, il convia les fidèles à un pèlerinage à l'église du Puy, Notre-Dame, qui, dit-il, possède une des plus précieuses reliques de la chrétienté, la ceinture de la sainte Vierge. En décembre 1873, il lança un mandement plein de véhémence, dans lequel il reprocha au gouvernement de rester impassible devant la politique de Victor-Emmanuel, qu'il appelle roi de Piémont, du gouvernement fédéral suisse et de l'empire d'Allemagne, et en même temps, il lança l'anathème contre la ligue de l'enseignement, qui a tant fait pour l'instruction populaire, et qu'il signala comme un des artifices diaboliques que l'esprit du mal sait employer si perfidement dans le dessein de perdre les âmes. Le maréchal de Mac-Mahon, pendant un voyage dans l'Ouest, s'étant arrêté à Angers, M. Freppel éprouva le besoin de lui dire que son clergé et lui avaient applaudi à l'élévation du maréchal au pouvoir suprême, « dans l'espoir que sa haute influence contribuerait efficacement à ramener la France dans la voie des traditions glorieuses qui depuis tant de siècles ont fait sa grandeur et sa force, » c'est-à-dire qu'il aiderait à la restauration de la monarchie de droit divin avec le comte de Chambord. Après le vote par l'Assemblée de la loi sur l'enseignement supérieur, M. Freppel se mit aussitôt à l'œuvre pour fonder une université catholique à Angers. Il lança une lettre pastorale pour faire un appel de fonds, réunit des évêques, obtint des sommes considérables et commença à organiser l'université d'Angers, en créant une Faculté de droit (1875). Au mois d'avril 1876, M. Freppel attira l'attention par son grotesque conflit avec le comte de Falloux, catholique dit libéral, et dont il était, pour cela même, un ennemi acharné. Il alla jusqu'à lancer l'excommunication contre ce dernier; mais grâce, dit-on, à l'intervention du nonce du pape, l'irascible évêque consentit à retirer son excommunication. Outre les écrits que nous avons cités, l'évêque d'Angers a publié : *Conférences sur la divinité de Jésus-Christ* (1863, in-8o); la *Vie chrétienne* (1864, in-8o); *Œuvres oratoires, discours et panégyriques* (1869-1874, 3 vol. in-8o); *Avis à MM. les conseillers généraux et municipaux* (1871, in-8o), à l'occasion de la suppression de la subvention aux écoles congréganistes d'Angers; *Deux avis de Mgr Charles-Emile Freppel*, évêque d'Angers (1872, in-8o); *Sermon prononcé en l'église de Sainte-Madeleine en faveur des Alsaciens-Lorrains* (1873, in-8o); *Œuvres polémiques* (1874, in-8o); l'*Eglise et les ouvriers* (1876, in-12); les *Devoirs du chrétien dans la vie civile* (1876, in-18); *Oraison funèbre de Mgr Fruchaud, archevêque de Tours* (1876, in-18).

* **FRÈRES SIAMOIS**. — Les deux jumeaux célèbres sous le nom de frères Siamois sont morts à New-York le 20 janvier 1874, à deux heures d'intervalle l'un de l'autre. Après leur fructueuse exhibition par toute l'Europe, ils s'étaient, comme nous l'avons dit, retirés en Amérique pour y vivre de leurs rentes. Leurs derniers voyages, entrepris sous la direction de l'illustre Barnum, de 1850 à 1855, leur avaient rapporté une véritable fortune, 80,000 dollars environ, à l'aide desquels ils achetèrent, sous le nom commun de Bunker, de riches plantations de cannes à sucre dans la Caroline. En 1856, ils s'étaient mariés à deux jeunes Anglaises qu'ils avaient fait venir de Londres et s'étaient convertis à la religion baptiste, dont ils devinrent des membres exemplaires. Leur ferveur ne les empêchait pas d'être très-durs pour leur prochain, et il paraît que leurs esclaves étaient les plus malheureux et les plus maltraités de la contrée.

Chang et Eng, tels étaient les noms des frères Siamois, passaient dans le public pour vivre toujours en parfait accord. Il paraît qu'il n'en était rien. Du temps qu'ils faisaient partie du musée Barnum, leur cornac les surprit, une nuit, en pleine discorde. Entendant un grand vacarme dans leur chambre, il y pénétra avec une certaine inquiétude et trouva Chang étendu sur Eng et cherchant à l'étrangler. Leurs caractères étaient, du reste, fort dissemblables. Chang était gai, de bonne humeur, tandis que Eng restait toujours morne et irritable. Une fois mariés, ils vécurent d'abord assez paisiblement, mais la discorde ne tarda pas à se mettre entre les deux femmes. Celle de Eng n'ayant eu que cinq enfants, tandis que Mme Chang était la mère de six, elles se prirent de jalousie et leurs querelles empoisonnèrent les dernières années des deux frères. A ces dissensions intestines se joignit la perte d'une partie de leur fortune, la guerre de sécession et l'affranchissement des esclaves ruinèrent leurs plantations. Ils voulurent de nouveau gagner de l'argent en s'exhibant, mais ils n'avaient plus Barnum, et il y avait justement en ce moment-là certaine négresse à deux têtes qui leur fit beaucoup de tort; ils rentrèrent dans leurs domaines en maudissant les caprices du public et les négresses bicéphales.

Chang mourut le premier, et durant sa maladie, qui fut assez courte, Eng continua à se bien porter, sauf la terreur qu'il éprouvait en songeant qu'il pourrait bientôt peut-être se trouver lié à un cadavre. Il est assez probable qu'on aurait pu le sauver en coupant la ligature qui le réunissait à Chang, au moment même de la mort de ce dernier. Les plus grands médecins de Paris et de Londres s'étaient refusés à pratiquer cette opération du vivant des deux frères, comme très-dangereuse; mais en présence de la mort accomplie de l'un d'eux et de la mort probable de l'autre, dès que le premier n'était plus qu'un cadavre, il n'y avait plus lieu d'hésiter. Malheureusement pour le survivant, aucun médecin ne fut appelé à temps, et Eng mourut dès que la circulation, se trouvant arrêtée dans le corps de Chang, ne lui rendit plus l'équivalent de sang qu'il fournissait lui-même par l'artère commune. Telle fut, du moins, l'opinion des médecins, opinion superficielle, il faut le dire, puisqu'il ne fut pas fait d'autopsie. Les frères Siamois avaient défendu expressément, par leur testament, que la ligature qui les unissait fût coupée après leur mort. Les constatations superficielles qui eurent lieu permirent seulement de remarquer que la ligature ou cordon qui les unissait avait 0m,35 de longueur sur 0m,03 de largeur et 0m,05 d'épaisseur. Le cordon ombilical était commun aux deux, et ce fait que le nombril était situé au milieu de cette bande de chair montre que l'opération de séparer les corps, pendant la vie, aurait été fatale à tous les deux; elle pouvait seulement être tentée au moment de la mort de l'un d'eux. La ligature était pourvue d'une grande artère et de nombreuses veines établissant entre les deux corps une identité parfaite de circulation.

Des onze enfants que Chang et Eng avaient eus de leurs femmes, huit, dont quatre sourds-muets, vivaient au moment du décès des frères Siamois. C'est à eux qu'ils ont légué leur fortune; elle consistait encore à cette époque, pour Chang, en 32,000 dollars, et pour Eng en 17,000.

* **FRÈRE** (Édouard-Benjamin), littérateur et bibliographe français. — Il est mort en 1874, à Rouen, où il était, depuis 1869, conservateur de la bibliothèque. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : les *Eloges de la ville de Rouen en vers latins et français*, avec une introduction (1872, in-4o), et *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen* (1874, in-8o).

* **FRÈRE** (Charles-Théodore), peintre de genre français. — Ce peintre, à qui l'on doit un nombre considérable de tableaux, représentant presque tous des scènes de la vie orientale, a obtenu des médailles en 1848 et en 1855. En 1869, il accompagna en Egypte et en Orient l'impératrice Eugénie, pour laquelle il exécuta, d'après nature, un album d'aquarelles. Depuis cette époque, il a exposé : *Halte du soir au bord du Nil*, *Cour de la maison du cheik* (1870); *Caravane de La Mecque*, *Crépuscule*, au Caire, et deux fusains : *Arabes syriens en voyage*, *Halte d'une caravane* (1874); l'*Ile de Philoé*, *Tombeaux des califes* (1876); *Au Khan-Kalil*, *Un soir dans la haute Egypte* (1877).

* **FRÈRE** (Pierre-Édouard), peintre de genre français, frère du précédent. — Depuis 1869, cet artiste si fin a exposé : le *Marchand de marrons*, le *Petit oiseau* (1870); *Une présentation*, *Scène d'intérieur* (1872); la *Glissade* (1873); *Intérieur à Ecouen*, le *Départ pour l'école* (1877). M. Edouard Frère a été décoré de la Légion d'honneur en 1855.

FRÈRE (sir Edward-Bartle), administrateur anglais, né en 1815. Il entra dans l'administration des Indes en 1834, devint, en 1842, secrétaire du gouverneur de Bombay, résident britannique (1856), commissaire en chef (1860) dans le Scinde, gouverneur de Bombay (1862). Revenu en Europe en 1867, il a été nommé, en 1872, commissaire du gouvernement dans l'Afrique orientale et chargé d'une enquête sur la traite des nègres. En 1873, il a fait signer au roi de Zanzibar un traité dont un article abolit la traite dans ses Etats. En 1874, il est entré au conseil privé. Il a été nommé, en 1876, gouverneur de la colonie du Cap. Sir Bartle Frère a publié : *Pandurang Hari, mémoires d'un Indou* (1873); la *Famine au Bengale* (1874), etc.

FRÉRONAILLE s. f. (fré-ro-na-lle; *ll* mll. — rad. *Fréron*). Voltaire employait ce mot, par dénigrement, pour désigner ceux qui soutenaient Fréron contre lui.

FRESLON (Alexandre), avocat et homme politique français, né à La Flèche (Sarthe) en 1808, mort en janvier 1867. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié en 1829. Inscrit cette même année au barreau d'Angers, il attira aussitôt sur lui l'attention par son talent de parole et par ses idées libérales. Le 17 juillet 1830, Freslon fut traduit en police correctionnelle pour avoir pris part à une manifestation libérale. Il se défendit lui-même d'une façon si brillante que le tribunal l'acquitta. Quelques jours après, Charles X était renversé du trône. Dupont de l'Eure, devenu ministre de la justice, nomma le jeune avocat substitut du procureur du roi à Angers; mais lorsque Freslon vit que l'esprit de réaction commençait à dominer dans le gouvernement, il donna sa démission (1832) et reprit sa place au barreau. Franchement démocrate, il fit une vive opposition au pouvoir et devint un des fondateurs du *Précurseur de l'Ouest* (1839), dans lequel il combattit constamment la politique réactionnaire de M. Guizot. La grande situation qu'il avait acquise à Angers, où il était devenu le chef du parti avancé, lui valut d'être nommé par M. Crémieux, peu de jours après la révolution de 1848, procureur général dans cette ville (2 mars). Elu au mois d'avril suivant représentant du peuple à l'Assemblée nationale, par 71,046 électeurs du Maine-et-Loire, Freslon alla siéger dans le groupe des républicains de la nuance du *National*, et il fit partie du comité de législation. Dans la discussion relative à une demande d'abolition de la peine de mort, il déclara que, dans sa conviction, avec le progrès de la civilisation, cette peine devait disparaître un jour; mais que, dans le temps où nous vivons, il contestait l'opportunité de son abolition. Après les journées de Juin, il soutint la politique du général Cavaignac, qui l'appela à succéder à M. Vaulabelle, comme ministre de l'instruction publique. Lorsque le pape quitta Rome, la nouvelle ayant couru qu'il allait se rendre en France, M. Freslon se rendit à Marseille pour le recevoir. Mais ce voyage ayant été sans objet, il revint à Paris. Il se démit de son portefeuille lorsque le général Cavaignac descendit du pouvoir. Lors des élections pour la Législative, il ne fut pas réélu. Peu après, il fut appelé aux fonctions d'avocat général à la cour de cassation. Il les remplit jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre, donna alors sa démission et se fit inscrire au barreau de Paris. A partir de ce moment jusqu'à sa mort, il ne prit aucune part aux luttes politiques.

FRESNAIS (LA), bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Cancale, arrond. et à 18 kilom. de Saint-Malo; pop. aggl., 232 hab. — pop. tot., 2,227 hab.

* **FRESNAY-LE-VICOMTE**, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. de Mamers, sur un coteau de la rive gauche de la Sarthe; pop. aggl., 2,942 hab. — pop. tot., 3,052 hab.

FRESNAYE (LA), bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Mamers; pop. aggl., 903 hab. — pop. tot., 1,502 h.

FRESNEAU (Armand), homme politique français, né à Redon (Ille-et-Vilaine) en 1822. Fils d'un préfet de la Corse, il devint à vingt-cinq ans secrétaire du ministre Duchâtel, qui était lié avec son père. Après la révolution de 1848, M. Fresneau se porta candidat à l'Assemblée constituante dans l'Ille-et-Vilaine et, chaudement appuyé par le clergé, il fut élu député par 88,094 voix. Il alla siéger à l'extrême droite, dans les rangs des légitimistes cléricaux, fit partie du comité des affaires étrangères, prit plusieurs fois la parole, notamment au sujet du préambule de la constitution, et vota constamment pour les mesures les plus réactionnaires. Réélu à l'Assemblée législative, il suivit la même ligne politique, se prononça pour l'état de siége, la loi du 31 mai, qui mutilait le suffrage universel, et finit par se séparer avec ses amis politiques de la politique de Louis Bonaparte, qu'il avait longtemps appuyée. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 le rendit à la vie privée, et, tant que dura l'Empire, il vécut dans la retraite. Elu député du Morbihan le 8 février 1871 par 47,197 voix, M. Fresneau alla de nouveau siéger à l'extrême droite, où il devint un des chefs du parti clérical et légitimiste. Il se prononça contre l'installation de l'Assemblée à Paris, vota en 1871 pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil des Bourbons, la loi des conseils généraux, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, la proposition Ravinel, l'impôt sur le chiffre des affaires, et fut, dit-on, un des signataires de l'adresse d'adhésion au *Syllabus*, envoyée au pape par une quarantaine de députés. En 1872, M. Fresneau prononça un discours au sujet de la loi contre l'Internationale; il s'associa en novembre à la première tentative faite pour renverser du pouvoir M. Thiers et déposa, avec M. Caron, un projet de loi pour organiser le service des aumôniers dans l'armée. En 1873, il vota pour la loi contre la municipalité de Lyon, pour le maintien de l'état de siége, contre M. Thiers le 24 mai 1873, et, après l'établissement du gouvernement de combat, il s'associa à toutes les mesures réactionnaires qui avaient pour objet d'étouffer la République et nos libertés et d'imposer à la France la monarchie de droit divin. Après l'échec de cette coupable tentative, le député du Morbihan vota pour le septennat. Comme un certain nombre de ses amis politiques, M. Fresneau, convaincu que les orléanistes avaient contribué à empêcher la restauration de son roi, contribua à la chute du cabinet de Broglie (mai 1874). Il parla sur la loi électorale municipale, sur l'organisation municipale, vota contre l'amendement septennaliste Paris, signa une proposition demandant le rétablissement de la monarchie, se prononça contre les propositions Périer et Maleville, contre l'amendement Wallon et la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Fresneau n'a été nommé ni sénateur ni député, et il est rentré dans la vie privée. On lui doit quelques brochures, entre autres : *De la constitution politique des Etats de l'Eglise* (1860, in-8o) et le *Roi* (1877, in-8o).

FRESNEL (Fulgence), savant orientaliste français, né à Mathieu (Calvados) en 1795, mort à Bagdad en 1855. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales et publia, de 1822 à 1823, des traductions de *Fragments chinois*. En 1826, il se rendit à Rome pour y suivre les cours des maronites de la Propagande, puis alla visiter Le Caire. En 1837, il fut nommé agent consulaire de France, puis consul à Djeddah. Il mit son séjour dans cette ville à profit pour y étudier la langue des Himyarites. Une commission ayant été chargée, en 1852, d'aller explorer les antiquités de la Mésopotamie, ce fut Fresnel qui reçut mission de la diriger. Il habita Bagdad jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : une traduction du *Poëme de Schanfara*, des *Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, des *Explications d'inscriptions himyarites*, etc. Ces divers travaux ont paru dans le *Journal asiatique* à partir de 1837. Ce savant, qui s'est particulièrement adonné à l'étude de la langue et de l'histoire des Arabes, s'est aussi occupé de sciences et de littérature. Il a traduit quelques ouvrages de Berzélius et des contes de Tieck.

* **FRESNES**, bourg de France (Nord), cant. et à 2 kilom. de Condé, arrond. et à 10 kilom. de Valenciennes; pop. aggl., 5,609 hab. — pop. tot., 6,045 hab. Mines de houille produisant annuellement 400,000 hectolitres. Brasseries, verreries, clouteries, blanchisserie et sucrerie.

* **FRESNES-SAINT-MAMÈS**, bourg de France (Haute-Saône), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. N.-E. de Gray, sur la rive droite de la Romaine; pop. aggl., 514 hab. — pop. tot., 557 hab.

* **FRESNES-EN-WŒVRE**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S.-E. de Verdun; pop. aggl., 875 hab. — pop. tot., 893 hab.

FRESNOY-LE-GRAND, bourg de France (Aisne), cant. et à 4 kilom. de Bohain, arrond. et à 16 kilom. de Saint-Quentin; pop. aggl., 3,830 hab. — pop. tot., 3,959 hab. L'importance industrielle de Fresnoy-le-Grand, mentionné déjà en 954, ne date guère que de la fin du XVIIIe siècle, époque à laquelle la fabrication des gazes de soie et de fil y fut introduite par un Parisien nommé Santerre. « Après l'expédition d'Egypte, dit M. Ad. Joanne, l'industrie nouvelle des imitations de cachemires contribua aussi à accroître la prospérité de Fresnoy. »

FRESQUET (Raymond DE), jurisconsulte français, né à Bordeaux en 1820. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis docteur et se prépara à l'enseignement. Reçu agrégé au concours, il est devenu depuis professeur de droit romain à la Faculté d'Aix. M. de Fresquet s'est fait connaître par divers ouvrages et par des travaux insérés dans la *Revue historique de droit français*, etc. Nous citerons de lui : *Traité élémentaire de droit romain* (1854, 2 vol. in-8o); *Principes de l'expropriation pour cause d'utilité publique à Rome et à Constantinople jusqu'à l'époque de Justinien* (1860, in-8o); *Précis d'histoire des sources du droit français* (1861, in-12); *De la preuve en droit romain* (1862, in-8o); *De la puissance paternelle à Rome sur la personne du fils de famille et de la femme* in manu (1862, in-8o); *Etude sur les statuts de Marseille au* XIIIe *siècle* (1865, in-8o); *Des abordages maritimes* (1869, in-8o); *Du navire, des assurances, esquisse de droit commercial maritime* (1871, in-8o); *Précis du cours de droit commercial maritime professé à la Faculté d'Aix* (1871, in-8o).

* **FRESSE**, bourg de France (Haute-Saône), cant. de Melisey, arrond. et à 17 kilom. de Lure; pop. aggl., 865 hab. — pop. tot., 2,668 hab.

* **FRESSE-MONTVAL** (Henri-François-Michel-Alphonse), homme de lettres. — Il est mort à Paris en 1867. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont les *Œuvres complètes de Pindare* (1854, in-8o), traduction en vers couronnée par l'Académie, et *Sibylles* (1856, in-8o), recueil de vers sibyllins, avec la biographie des femmes poëtes de la Grèce.

* **FRÉTEVAL**, village de France (Loir-et-Cher), cant. et à 3 kilom. de Morée, arrond. et à 18 kilom. de Vendôme; 1,025 hab., près d'une vaste forêt. — Le 14 décembre 1870, cette localité fut le théâtre d'une lutte très-vive entre les Français et les Allemands. Dès le matin, des colonnes ennemies apparurent sur le front du 21e corps et attaquèrent Fréteval. Ces troupes, comprenant trois divisions d'infanterie appuyées par une nombreuse artillerie, faisaient partie du corps commandé par le grand-duc de Mecklembourg, dont le but était évidemment de s'emparer de la grande route d'Orléans et de tourner notre gauche, tandis que le prince Frédéric-Charles s'apprêtait à une attaque directe sur Vendôme.

Vers onze heures et demie, le général Guillon, commandant la 3e division, fut attaqué. Un bataillon de fusiliers marins, qu'il avait disposé sur les hauteurs de la rive gauche du Loir, dut se replier, voyant l'ennemi déboucher à la fois par les routes d'Oucques et de Morée, de manière à le tourner. Dès le matin, une batterie avait été placée sur la crête, afin de répondre aux batteries ennemies établies sur d'autres crêtes. Malheureusement son tir était insuffisant et elle en fut bientôt réduite à se mettre hors de portée. Une seconde batterie de 4, placée sur une éminence que présente la route de Paris, répondit plus efficacement aux batteries allemandes; il en fut de même des sections de 12, placées aux abords du Plessis et ensuite sur le haut de la route de Paris. Un bataillon que nous avions à la gare fut renforcé du bataillon de la Loire-Inférieure et d'un bataillon de marine qui releva d'autres troupes. L'ennemi occupait Fréteval, et la mousqueterie était des plus violentes. L'officier qui commandait le bataillon de la Loire-Inférieure fut blessé, et ce bataillon dut se replier.

Le général Jaurès, comprenant toute l'importance de Fréteval, se porta sur le champ de bataille et prescrivit vers le soir un nouvel effort pour le reprendre. Le colonel Du Temple, commandant la 2e brigade, fut chargé de cette mission avec quatre bataillons, appuyés sur la droite par les marins du commandant Collet, officier des plus énergiques. Celui-ci, malheureusement, se laissa emporter par son ardeur, et, à la tête de quatre compagnies seulement, il devança l'attaque et se lança sur le village. Mais nos soldats, écrasés par des forces supérieures et solidement établies, furent obligés de se replier, après avoir perdu le commandant Collet et son adjudant-major, qui trouvèrent la mort dans cette circonstance. Dès lors, le colonel Du Temple dut renoncer à l'espoir d'emporter le village par surprise, et il rentra dans ses positions.

Le lendemain, le général Jaurès, commandant le 21e corps, prit des mesures énergiques pour empêcher l'ennemi de traverser le Loir à Fréteval. Le pont de ce village, en bois et peu solide, n'en constituait pas moins un passage important. Malgré une résistance des plus vives opposée par l'ennemi, une section du génie, protégée par cinq de nos bataillons, réussit à couper le pont. Cette opération assurait la tranquillité de notre aile gauche

FRETIN, bourg de France (Nord), cant. de Pont-à-Marcq, arrond. et à 12 kilom. de Lille; pop. aggl., 2,008 hab. — pop. tot., 2,109 hab.

* **FRÉVENT**, ville de France (Pas-de-Calais), cant. d'Auxi-le-Château, arrond. et à 13 kilom. de Saint-Pol; pop. aggl., 3,792 hab. — pop. tot., 4,137 hab. Traversé par la Canche, Frévent doit principalement son importance commerciale et industrielle à des clouteries, à des fonderies et aux filatures de Cercamp et de Rollepot.

FREY, fils de Niord et frère de Freya, dans la mythologie scandinave, le même que Freyr. V. au tome VIII du *Grand Dictionnaire*.

FREYA s. f. (fré-ia). Planète télescopique, découverte en 1862 par M. Darrest.

* **FREYCINET** (Charles-Louis DE SAULSES DE), ingénieur et homme politique français. — Lors des élections sénatoriales dans la Seine, le 30 janvier 1876, M. de Freycinet se porta candidat et fut chaudement appuyé par M. Gambetta. Dans un discours qu'il prononça devant un comité électoral, après avoir rappelé sa vie laborieuse, il dit : « Je date politiquement de 1870... Si je suis venu tard à la République, j'y suis entré par la grande porte et j'ai reçu le baptême, non de l'eau, mais du feu; car c'est dans la fournaise ardente de la défense nationale que, pendant cinq mois, j'ai lutté pour mon pays, avec mon cœur, avec mes facultés, avec toutes mes forces. Ce que j'ai fait, ce n'est pas à moi de le dire; mais mon maître et ami, M. Gambetta, dira si j'ai rempli mon devoir tout entier. C'est cette défense nationale qui est le motif, la cause, l'explication de la candidature que j'ai posée devant vous. Depuis cinq ans, la Défense nationale, indignement outragée, demande une réparation... Nous demandons cette réparation à Paris, parce que Paris seul peut la donner... Quant à l'accomplissement de mon mandat, si vous m'envoyez au Sénat, je vous dirai simplement : Je ferai au Sénat ce que j'ai fait à Tours et à Bordeaux, c'est-à-dire que je me consacrerai à ma tâche de toute mon âme, de toutes mes forces... A côté des grands précurseurs, il y a les hommes qui se vouent à résoudre les problèmes d'administration et d'organisation que soulève l'application des idées nouvelles. Je serai un de ces hommes, et, pour tout résumer en un mot, je demande à être enrôlé par vous dans la phalange scientifique de la République. » Elu, au premier tour, le premier sur cinq, il est allé siéger dans le groupe de la gauche républicaine, avec laquelle il a toujours voté, d'accord avec la majorité républicaine de la Chambre des députés. M. de Freycinet a fait partie de la commission de la loi sur l'administration de l'armée. Dans cette commission, composée presque exclusivement de généraux et d'officiers supérieurs, il fut nommé rapporteur, tant sa compétence était reconnue de tous. Le 7 novembre 1876, il débuta à la tribune du Sénat par un discours sur les rapports des services administratifs avec le commandant du corps d'armée. Dans un langage simple et net, il élucida bien des détails techniques, et il fut écouté avec autant d'attention que de déférence par tous les membres de la Chambre haute. Adversaire de la politique de combat recommencée par le maréchal de Mac-Mahon, le 16 mai 1877, M. de Freycinet a voté, le 22 juin 1877, contre la dissolution de la Chambre des députés dont la majorité républicaine avait montré tant d'esprit politique et de sagesse. Lors de la formation du ministère Dufaure (13 décembre 1877), M. de Freycinet a pris le portefeuille des travaux publics.

FREYCINET (Louis-René DE SAULSES DE), marin français, parent du précédent, né en 1820, mort en 1877. Il entra à l'Ecole navale en 1836. Aspirant en 1838, il devint successivement enseigne (1842), lieutenant de vaisseau (1847), capitaine de frégate (1857), capitaine de vaisseau (1864), contre-amiral (1876) et, cette même année, major général de la marine à Rochefort. Cet officier distingué était commandeur de la Légion d'honneur.

FRÉZONNAGE s. m. (fré-zo-na-je — du nom propre *Frézon*). Epaillage des draps à l'aide d'un procédé chimique inventé par M. Frézon.

* **FREZZOLINI** (Erminia NENCINI, dame), cantatrice italienne, née à Viterbe, selon les uns, et à Orvietto, province de l'Ombrie, selon les autres. — Elle était encore à Paris en 1866, quand on organisa un bénéfice pour Rouvière, qui se mourait. Dans sa jeunesse, pendant un assez long séjour en Amérique, il avait eu l'occasion d'assister aux représentations données par la célèbre cantatrice. Il resta, dit M. Hostein, sous le charme de sa personne et de son talent. Après de longues années écoulées, et sans l'avoir jamais revue, il parlait souvent d'elle et avec le plus grand enthousiasme. On pensa à la Frezzolini. On courut chez elle; elle ne connaissait point Rouvière ou à peine, et de nom seulement. Incertaine, elle ne refusait ni n'acceptait. On entra alors dans des détails intimes sur la détresse du bénéficiaire, et elle n'hésita plus. Elle fit mieux : comme le pauvre agonisant désirait la remercier lui-même, elle vint le voir dans sa mansarde de la rue de Bondy, où il demeurait au no 36, et recueillit ses dernières paroles. Devenue veuve d'An-

tonio Poggi, elle épousa, en 1876, M. Vigouroux. Tout en se livrant à l'enseignement de son art, elle chanta l'année suivante, le 17 avril, à la salle Erard, dans un concert donné par la Société de bienfaisance italienne de Paris, sous la présidence d'honneur du roi d'Italie.

* **FRIBOURG**, ville de Suisse, chef-lieu du canton de ce nom; 12,000 hab. A la suite du désastre éprouvé par notre armée de l'Est à la fin de la guerre franco-allemande de 1870-1871, on sait que cette armée dut chercher un refuge en Suisse. Un certain nombre de soldats furent internés à Fribourg et 81 y succombèrent des suites de cette épouvantable campagne, malgré les soins qui leur furent prodigués par ce généreux et hospitalier peuple de la vieille Helvétie. La ville de Fribourg tint à honneur d'élever un monument à la mémoire de ces malheureux enfants de la France, et il fut inauguré en grande pompe le 25 septembre 1872.

Au milieu de l'une des faces de la pyramide du monument, on lit cette touchante inscription :

Dormez en paix, un peuple ami veille sur vous.

A la partie inférieure de la même face, une couronne encadre ces mots ;

Pas ce que dois, advienne que pourra.

Puis, au-dessous, à la base de la colonne, sur l'une des faces du prisme, se trouve l'inscription principale :

A la mémoire de 81 soldats français de l'armée de l'Est morts à Fribourg en 1871.

Sur les faces latérales, on lit encore ces mots :

Le 25e jour de septembre 1872, la population de Fribourg, dans des sentiments de reconnaissance envers Dieu, a inauguré ce monument.

Sans avoir pu le sauver, noble France,
Ils ont vû, sous nos cieux, venir leur dernier jour,
Mais en jetant vers toi leurs doux regards d'amour,
D'amour et d'espérance.
Mourir pour sa patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie.

Enfin, on a représenté sur l'un des côtés du socle les armes de la ville de Fribourg.

FRICATIF, IVE adj. (fri-ka-tif, i-ve — du lat. *fricare*, frotter). Gramm. Se dit des consonnes dont le son peut être prolongé par une sorte de frottement de l'air expiré.

* **FRICHE** s. f. — Emplacement où se tiennent les foires et les fêtes publiques.

FRICHON (François-Hilaire-Alexis-Adolphe), avocat et homme politique français, né à Mayenne-Laval (Haute-Vienne) en 1800. Il est fils d'un volontaire de la République. Après avoir terminé ses études de droit, il alla se fixer à Limoges et se fit inscrire, en 1824, au barreau de cette ville. Après 1830, il fut élu membre du conseil de l'ordre, et bâtonnier en 1845. Appartenant à l'opposition radicale, il se vit offrir, après la révolution de 1848, le poste d'avocat général à la cour d'appel, mais il le refusa. Il se présenta dans la Haute-Vienne comme candidat à l'Assemblée nationale et fut élu le quatrième sur huit. Le jour de l'élection, des troubles ayant éclaté à Limoges, M. Frichon s'interposa et parvint à les apaiser. A l'Assemblée, il vota constamment avec le parti démocratique non socialiste et fut nommé plusieurs fois vice-président du comité de l'intérieur. Il fut réélu à l'Assemblée législative, où il siégea dans les rangs de la gauche. Le 2 décembre 1851, il prit part aux tentatives de résistance. Depuis, il renoncé aux affaires publiques, a quitté le barreau et s'est adonné à l'agriculture. — Son frère puîné, avec lequel on l'a souvent confondu, fut lieutenant-colonel de la garde nationale de Limoges sous la République et fut expulsé de France après le coup d'État.

FRICHON (François-Jules), littérateur et administrateur, fils du précédent (l'avocat), né à Thémay (Indre) en 1838. Après avoir étudié le droit à Paris, où il prit le grade de licencié, il s'adonna à la poésie, puis il visita une partie de l'Orient, l'Égypte, la Syrie, la Grèce (1864-1865), et publia, sous le pseudonyme de **Jules de Voris**, un recueil de poésies intitulé *Fleurs et chardons* (1864, in-12) et *Rêveries orientales* (1866, in-12), sur ses impressions de voyages. Lorsque éclata la guerre de 1870, M. Frichon prit part à l'organisation des éclaireurs à cheval, placés sous les ordres de Franchetti. Le 7 septembre 1870, il fut nommé sous-préfet du Blanc, poste qu'il conserva sous M. Thiers, et il devint, en 1873, sous-préfet de Saint-Marcellin, dans l'Isère.

FRICKMANN (Louis-Achille), marin et écrivain français, né en 1837. Il entra en 1853 à l'École de marine, devint aspirant en 1854, enseigne en 1858 et fut nommé en 1863 lieutenant de vaisseau. M. Frickmann est chevalier de la Légion d'honneur. Cet officier distingué a traduit de l'anglais les ouvrages suivants : *Instructions pour la navigation de la côte ouest d'Ecosse* (1870, in-8°); *Rontier de l'Australie, côte sud et partie de la côte est, dérivé de Bass et Tasmanie* (1871, 2 vol. in-8°); *Côte occidentale de l'Amérique du Nord* (1872, 2 vol. in-8°); *Instructions pour naviguer sur la côte occidentale d'Angleterre* (1873, in-8°); *Traité pratique de la déviation du compas à bord des navires en fer* (1873, in-8°).

FRIEDMANN (Frédéric-Traugott), écrivain allemand, né à Stolpen (Saxe) en 1703, mort à Idstein, dans le duché de Nassau, en 1853. Après avoir achevé ses études à l'École des princes de Meissen et suivi les cours de théologie et de philologie à l'université de Wittemberg, il fut nommé directeur du second du gymnase de Zwickau, passa en cette qualité au gymnase de Wittemberg, dont il ne tarda pas à devenir le directeur titulaire, et fut appelé en 1833 aux fonctions de directeur de l'École de Catherine, à Brunswick, et, en 1828, du gymnase provincial de Weilbourg. Il était membre correspondant de diverses Académies d'Allemagne, lorsque le roi de Hollande l'invita, en 1836, à organiser l'Athenæum de Luxembourg d'après la méthode allemande. En 1840, il fut nommé grand conseiller des études dans le duché de Nassau et directeur du dépôt des archives provinciales. M. Friedmann est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont relatifs à l'éducation : *Discours classiques allemands* (Giessen, 1829); *De la confusion des diverses opinions en matière d'instruction publique* (Weilbourg, 1833-1836); *Exercices de versification grecque* (Weilbourg, 1835); *Introduction pratique à la versification latine* (Leipzig, 5e édition, 1844); *Discours aux étudiants* (Brunswick, 1844-1845, 6 vol.). On doit également à ce savant écrivain quelques livres latins : *Vita hominum eruditissimorum a viris eloquentissimis scriptæ* (Brunswick, 1825, 2 vol.), ouvrage très-curieux; *Gradus ad Parnassum* (Leipzig, 4e édition, 1842, 2 vol.); *Orationes latinæ* (Weilbourg, 1837). Signalons enfin quelques opuscules d'histoire ou d'archéologie, tels que : *Documents pour la connaissance du duché de Nassau* (Weilbourg, 1833-1836, 2 vol.); de nombreux articles dans le *Journal des archives de l'Allemagne*, etc.

* **FRIEDERICH** (André), statuaire français. — Il est mort à Strasbourg en mars 1877.

FRIGGA s. f. (fri-ga). Planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

FRIGNET (Ernest), jurisconsulte et publiciste français, né à Strasbourg en 1833. Il étudia le droit, prit le grade de docteur et se fit également recevoir docteur ès sciences. Pendant plusieurs années, M. Frignet a été avocat au conseil d'État et à la cour de cassation. C'est un homme fort instruit, à qui l'on doit des ouvrages estimés. Nous citons de lui : *Traité des avaries communes et particulières suivant les diverses législations maritimes* (1859, 2 vol. in-8°); la *Californie, histoire, organisation politique et administrative, législation, description physique et géologique, etc.* (1865, in-8°), ouvrage réédité en 1867; *De l'influence des nouveaux principes économiques sur la législation et la justice commerciales* (1866, in-8°); *Histoire de l'association commerciale depuis l'antiquité jusqu'au temps actuel* (1868, in-8°); *États-Unis d'Amérique, les États du Nord-Ouest et Chicago* (1871, in-8°), avec Ed. Carrey; *Études financières sur les chemins de fer américains* (1873, in-8°).

* **FRIGORIFIQUE** adj. — Encycl. *Bateaux frigorifiques.* Nom donné à un genre de bateaux spécialement destinés à transporter les denrées alimentaires et à les conserver à l'état frais au moyen du froid. L'origine de cette invention est absolument moderne. Elle vient du *Frigorifique*, vapeur français, construit d'après les plans de M. Charles Tellier et installé exclusivement pour la conservation des viandes. Le *Frigorifique* est le premier bâtiment qui ait traversé l'équateur avec la température de 0° dans ses cales. C'est le premier aussi qui ait transporté, d'un continent à l'autre, des viandes dépécées conservées à l'état frais.

En raison de l'importance des résultats atteints, lesquels tendent à amener une véritable révolution dans l'économie alimentaire des peuples, nous donnerons ici quelques renseignements sur cette créature, qui fait le plus grand honneur à M. Charles Tellier. Mais nous devons auparavant exposer le système de ce savant et infatigable chercheur.

Depuis longtemps, le problème est posé de faire contribuer les pays où la population animale est très-nombreuse à l'alimentation de ceux où la population humaine est très-condensée. La solution de ce problème serait facile, dit M. Bouley, de l'Institut, « si les animaux alimentaires pouvaient être transportés vivants, des pays qui les produisent à l'excès relativement aux besoins de la consommation locale, dans ceux où la production animale est, au contraire, insuffisante; mais deux causes principales s'opposent au transport des animaux vivants : d'une part, les longues distances; d'autre part, le danger de l'importation de la contagion bovine. Impossible de faire venir économiquement en Europe les bœufs vivants de provenance américaine. Et, quant à la population bovine des steppes de la Russie ou de l'Asie, qui pourrait être pour l'Europe occidentale une ressource si précieuse, la terreur de la peste s'oppose à leur importation sur pied. Les bestiaux ne pouvant être transportés vivants des pays qui les produisent dans ceux qui pourraient les consommer, le problème à résoudre est donc celui de la conservation de leur viande pendant le temps que doit nécessairement exiger leur transport. Ce problème a été maintes fois abordé, et nombreux sont les procédés auxquels on a eu recours ou qui ont été conseillés pour empêcher la décomposition des viandes et faire qu'elles puissent servir à l'usage alimentaire de l'homme. »

De temps immémorial, on a mis à contribution, pour cet objet, les propriétés antiputrides du sel marin. Mais la viande salée n'est, à vrai dire, qu'un pis aller; c'est une ressource extrême. Sans doute, dans les conditions où la met la salaison et malgré les modifications qu'elle a éprouvées, elle est encore alimentaire; mais elle est dure, coriace et d'autant plus difficilement digestible, qu'elle ne met pas en jeu les appétences de l'appareil digestif. La viande salée ne saurait constituer un aliment usuel pour la population. On la mange quand on n'a rien de mieux, comme sur un vaisseau ou dans une ville assiégée; mais elle répugne pour peu qu'on en prolonge l'usage.

Il en est de même de la viande desséchée ou boucanée : c'est un aliment, mais ce n'est pas un mets, et si les voyageurs qui font de longs trajets à travers le continent américain savent s'en contenter, il est certain que, dans les villes, elle ne peut trouver que des consommateurs accidentels. Ce n'est pas là une forme sous laquelle les viandes de l'Amérique du Sud puissent être offertes à la consommation de nos populations.

La conservation par l'acide sulfureux et l'oxyde de carbone est très-flattante, et son application en grand présente de grandes difficultés.

L'enrobage à l'aide de la gélatine, du sucre ou de la glycérine, constitue également un moyen d'un emploi difficile et d'une efficacité douteuse.

Le problème restait donc entier de conserver la viande à l'état frais, de manière à pouvoir l'offrir en cet état aux consommateurs, quelque long trajet qu'elle ait à parcourir pour l'amener du pays de production au pays de consommation.

Ce problème, M. Charles Tellier, ingénieur civil, directeur de l'usine *frigorifique* d'Auteuil, l'a résolu, et d'une manière économique, par l'application du froid sec.

Le froid, vers les limites de la congélation de l'eau, au-dessus et au-dessous, est conservateur de la matière organique, parce qu'il ne permet pas aux agents de la fermentation de manifester leur activité.

M. Charles Tellier a appliqué en grand cette propriété du froid à la conservation de la viande fraîche pendant tout le temps nécessaire pour lui faire faire les plus longues traversées sans qu'elle subisse la moindre altération putride.

Les premières expériences faites par M. Tellier ont eu lieu à l'usine d'Auteuil, sous les yeux d'une commission nommée par l'Académie des sciences. Voici en quels termes elle en a rendu compte dans ses observations : « L'agent dont M. Tellier se sert pour produire le froid est l'éther méthylique, découvert et étudié en 1835 par MM. Dumas et Péligot. Il est produit par la réaction de l'acide sulfurique sur l'esprit de bois ou alcool méthylique et a pour formule C^2H^3O.

» Sous la pression atmosphérique et à la température ordinaire, ce corps est gazeux. Un froid de 20° au-dessous de zéro le liquéfie sous cette même pression. Il est incolore; mais la densité et le pouvoir réfringent de ses vapeurs le laissent cependant parfaitement distinguer de l'air dans lequel il s'échappe. Son odeur agréable rappelle celle de la pomme. Sa flamme est vive et éclairante. On peut le respirer sans inconvénient; il ne cause pas de maux de tête comme l'éther vinique et ne paraît pas jouir des propriétés anesthésiques. Il se dissout dans l'huile, mais ne la décompose pas. Cette propriété est utile dans bien des cas, notamment dans les machines à froid, où la même huile peut servir à lubrifier indéfiniment les pistons. Le caoutchouc, n'étant dissous par cet éther qu'avec une extrême lenteur, peut être employé sans inconvénient aux joints des appareils destinés à le recueillir. Cet éther, qui n'est liquide qu'à 20° au-dessous de zéro, est l'agent énergique qui a M. Tellier a donné la préférence dans le procédé de frigoration dont il est l'inventeur.

» Voici sommairement comment est disposé l'appareil frigorigène qui fonctionne à Auteuil.

» Il se compose :

» 1° D'un frigorifère, construit comme une chaudière tubulaire, c'est-à-dire représentant une capacité absolument étanche, traversée par un grand nombre de tubes.

» 2° D'une pompe, destinée à mettre en mouvement le liquide qui doit être refroidi en passant par les tubes du frigorifère.

» 3° D'un vaste réservoir, où le liquide refroidi est versé et d'où il se distribue dans toutes les directions où l'on veut produire l'action *frigorifique*.

» 4° D'une pompe à compression.

» 5° D'un condenseur, dans lequel l'éther méthylique qui s'est vaporisé dans le frigorifère reprend la forme liquide sous une pression de 8 atmosphères. Le liquide qui est l'agent de transmission du froid, dans l'appareil de M. Tellier, est une solution de chlorure de calcium, qu'il emploie de préférence à la solution de chlorure de sodium, pour les raisons suivantes :

« Le chlorure de sodium, dit M. Tellier, se « précipite anhydre; il résulte de cette cir- « constance une séparation partielle du sel « d'un côté du sel, de l'autre de l'eau pure « qui, en gelant alors, brise les tubes du fri- « gorifère. Avec le chlorure de calcium, la « séparation de l'eau et du sel est incomplète « par le froid. Si l'on abaisse considérable- « ment la température, les sels cristaux retien- « nent une très-grande quantité d'eau. Ces « cristaux, bien aqueux, ne sont pas durs, « cohérents; ils permettent la circulation du « liquide excédant, et, même au cas de la « cristallisation complète, il y a assez d'eau « interposée pour que les cristaux restent « sans consistance, à l'état fondant pour « ainsi dire. Il n'y a pas rupture. »

M. Tellier compare les phénomènes qui accompagnent la cristallisation du chlorure de calcium à ceux qui se manifestent quand on emploie l'eau chargée de 10 pour 100 d'alcool. La glace n'est pas alors compacte; elle est formée par une masse de petites cellules qui permettent la circulation du liquide excédant. Dès lors encore, aucune chance de rupture à redouter.

Le frigorifère, l'appareil de M. Tellier fonctionne, une double circulation s'y établit; celle de l'éther et celle de la solution de chlorure de calcium. L'éther versé liquide dans la capacité du frigorifère en baigne le système tubulaire intérieur, se vaporise en empruntant pour cela sa chaleur latente au liquide qui parcourt ce système et, une fois transformé en vapeur, l'éther est en cet état par un conduit qui se dirige dans un corps de pompe dont le jeu le refoule dans le condenseur, baignant dans un bain d'eau à la température ordinaire, que constamment renouvelée. Sous l'action combinée de la pression à 8 atmosphères et du froid relatif du bain de leur, cet éther gazeux reprend la forme liquide et repasse dans le frigorifère, où il se vaporise de nouveau, et toujours ainsi. Voilà pour l'une des circulations. L'autre est celle du chlorure de calcium. Le jeu d'une pompe met en mouvement sa solution à travers le système tubulaire du frigorifère, où l'éther enlève à ce liquide la chaleur nécessaire pour sa vaporisation. Ainsi refroidie, cette solution est distribuée par des conduits parallèles à l'action *frigorifique* est nécessaire, et elle est rassemblée, pour une bonne partie, dans un réservoir spécial qui, au lieu de former une capacité unique, est divisé en plusieurs compartiments à parois en tôle de 1 millimètre d'épaisseur, entre lesquels l'air peut circuler. De là, le liquide froid est refoulé par le jeu de la pompe. Il s'y refroidit de nouveau et reprend son premier parcours. Mais ce n'est pas seulement par les compartiments des courants liquides que M. Tellier conduit et distribue le froid à distance du frigorifère; il a recours aussi à un ventilateur qui fait agir sur de l'air mis en mouvement par de puissants ventilateurs. Cet air transporte à son tour le froid dans tous les coins de la cale, baigne sur toutes ses parties la viande à conserver, en enlève l'excès d'humidité, de telle façon que la viande ainsi entourée d'air pur et froid se conserve indéfiniment.

Le *Frigorifique* est parti de Rouen pour la Plata le 23 août 1876. A son voyage d'aller, il a conservé la viande pendant 110 jours à l'état absolument frais. C'est ainsi qu'on a pu manger à Rio-Janeiro, à Montevideo, à Buenos-Ayres de la viande tuée plusieurs mois auparavant dans les environs de Paris, et cette viande était aussi fraîche que si elle sortait de l'abattoir. Au retour du *Frigorifique*, ce sont les Parisiens qui ont mangé la viande tuée à Montevideo, Rio-Janeiro et Buenos-Ayres. Cette viande avait de 85 à 90 jours.

Pour comprendre l'importance des progrès réalisés par M. Tellier, il faut, nous le répétons, remarquer qu'avec ce procédé on agit sans employer de corps étranger. Avec tous les autres moyens usités jusqu'à ce jour, on a conservé de la viande, mais ce n'a jamais été sans une modification de son état assimilable.

Avec le froid, c'est l'aliment qui reste intact. Tout au plus perd-il un peu d'eau; mais cette proportion n'agit en rien sur les matières consomptibles et elle n'exerce aucune modification dans la manière de préparer les mets.

Si nous examinons maintenant l'invention de M. Tellier au point de vue économique, nous serons frappés des avantages immenses qu'elle doit réaliser dans un avenir prochain. Les chiffres suivants vont en donner une idée.

D'après les documents fournis par l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* pour 1874, la population bovine de la République orientale de l'Uruguay s'élèverait à 7,200,000 têtes; celle des moutons, à 20 millions, et celle des porcs à 100,000, pour une population de 450,000 habitants, sur un territoire de 217,187 kilomètres carrés, presque la moitié de la surface de la France.

La province de Buenos-Ayres, d'après des renseignements fournis par les consuls, aurait 6,500,000 têtes de bœufs ou vaches, 60 millions de moutons et 115,000 porcs; celle d'Entre-Rios, 2,500,000 bœufs et 6 millions de moutons; celle de Corrientes, 2 millions de bœufs et 1 million de moutons.

Soit, pour les quatre provinces dont le recensement est connu, une population animale de : 18,500,000 de bêtes bovines, 87 millions de moutons et 215,000 porcs. La grande disproportion entre la population humaine et la population animale de ces pays a pour résultat nécessaire le bas prix du bétail.

D'après l'*Annuaire d'économie politique* que nous venons de citer, les prix des animaux des trois espèces alimentaires seraient cotés ainsi qu'il suit :

Bœuf ou vache, 7 dollars (35 fr.); mouton, 1 dollar 20 (6 fr.); porc, 8 dollars (40 fr.).

En France, pour une population de 36,102,921 habitants, sur une surface de 528,576 kilomètres carrés, la population animale alimentaire est de :

12,733,188 bêtes bovines, 30,386,263 bêtes ovines; soit, par habitant, 0,33 de bœuf et 0,80 de mouton.

Dans les quatre pays que nous venons de citer, comptant à eux quatre seulement 1,275,000 habitants, contre une population animale de 18,500,000 bœufs et 87 millions de moutons, la part annuelle de chaque habitant pourrait être de 14 1/2 bœufs et de 68 moutons.

Ce simple rapprochement dit assez l'importance d'un moyen de conservation à l'aide duquel on pourrait arriver à une meilleure répartition des ressources alimentaires animales dans les différents pays. Mais ce n'est pas seulement sur les bords de l'océan Atlantique austral que se trouvent les provinces riches en bestiaux, où l'Europe pourrait aller chercher les kilogrammes de viande nécessaires à sa consommation. Le Texas, l'Australie même peuvent être aussi des pourvoyeurs, maintenant que, grâce au procédé de M. Tellier, le froid peut être exploité économiquement pour le transport des viandes, même des plus lointaines distances.

* **FRILEUX, EUSE** adj. Qui est sensible au froid...

— s. f. Coiffure de femme pour l'hiver.

FRILLER v. a. ou tr. (fri-llé; il mll.). Geler légèrement : *Une gelée tardive* a FRILLÉ *la vigne.* Il Se dit en Bourgogne.

* **FRINGUER** v. n. ou intr. — Manége. Être fringant, en parlant d'un cheval.

— v. a. ou tr. *Fringuer un verre*, Jeter de l'eau sur ce verre pour le rincer. Il Vieux mot.

FRIOULAN s. m. (fri-ou-lan — rad. *Friioul*). Langue parlée dans le Friioul.

FRIPE-SAUCE s. m. (fri-pe-so — *de friper*, de même sens, et Goulin : *C'est un* BRAI FRIPE-SAUCE. Il Pl. des FRIPE SAUCE.

— Mauvais cuisinier.

* **FRIPONNERIE** s. f. — S'employait autrefois au pluriel dans le sens de friandises, sans doute parce qu'on appelait *friponne* la boîte dans laquelle on mettait des friandises.

FRIRION (Jules-Joseph, baron), général français, né en 1805. Il est fils de l'ancien commandant de l'Hôtel des Invalides sous Louis-Philippe. Il entra en 1821 à l'École de Saint-Cyr et en sortit comme sous-lieutenant d'infanterie en 1823. Après 1830, il fut envoyé en Algérie et y fit toutes les grandes expéditions, et fut promu chef de bataillon en 1840. En 1848, il était nommé colonel du 26e de ligne, et c'est en cette qualité qu'il reçut, en 1851, la triste mission de primer le légitime mouvement insurrectionnel des Basses-Alpes, ce qui le fit élever au grade de général de brigade et de commandeur de la Légion d'honneur en 1852. La récompense ne s'était pas trop fait attendre. En 1854, il commanda une des brigades de l'armée qui occupa Rome et fut promu général de division en 1857. Le général baron Fririon est aujourd'hui (1877) dans le cadre de réserve.

FRISON (Barthélemy), sculpteur, né à Tournay (Belgique) en 1817, mort à Paris en 1877. Poussé par son goût pour les arts, il se rendit à Paris, où il étudia successivement la sculpture sous la direction de Ramey et de Dumont. M. Frison se fixa dans cette ville, s'y maria et se fit naturaliser Français. C'était un artiste laborieux et d'un talent réel, mais sans grande originalité. Ses œuvres, dans lesquelles il ne fallait pas chercher l'élévation du style, se faisaient remarquer par la grâce et le goût dans l'arrangement. Il obtint des médailles aux Salons de 1850 et de 1863. Parmi les œuvres qu'il a exposées, nous citerons : *Un joueur de billes*, statue (1847); l'*Art et la Science pleurant sur un tombeau* (1849); le buste en marbre de W. *Mackensie* (1850); le *Baigneur à la coquille* (1852); *Orlando de Lassus*, modèle d'une statue en bronze érigée à Mons (1853); *Jeune fille à sa toilette* (1857); *Un souvenir*, groupe en marbre (1861); *Nats*, statue en marbre, une de ses plus charmantes productions (1863); *Libation à Bacchus* et un *Saint Thomas* pour l'église de la Trinité (1865); *Première impression* (1867); *Daïla* (1869), qui reparut en marbre au Salon de 1872; la *Protection*, groupe en terre cuite (1874); *Une rencontre imprévue*, groupe (1875). On lui doit encore un grand nombre de jolis bustes, entre autres ceux de *Braquenié*, de *Coomans*, de Mlle *Frison*, de *Dumortier*, de *Nanteuil*, de *M. Love*, (1877). Citons encore de lui quatre bas-reliefs et deux *Anges* pour l'église Saint-Eustache, à Paris; un groupe décoratif pour la salle des États, au Louvre; le buste de *Molière* pour l'École normale; la statue du *Comte de Chabrol* pour l'Hôtel de ville, la *Prudence* pour le nouvel Opéra, etc.

FRISWEL (James-Hain), littérateur anglais, né à Newport, dans le comté de Shrop, en 1827. Destiné à la magistrature, il fit ses études de droit dans l'École d'Apsley, mais fut entraîné par son instinct vers la littérature. Après avoir collaboré à un grand nombre de journaux et de revues, il a publié une longue suite de romans : les *Maisons sans façade*; *Histoire de revenants*; *Dehors et aux environs*; *Imposture*; *Une fille d'Ève*, etc., et de nombreuses études et ouvrages humoristiques : *Vie de Shakspeare*; la *Gentile life*; *Par le monde*; les *Pensées d'un homme*; la *Meilleure pensée*; *Paroles familières*, etc. Il a aussi publié une traduction anglaise des *Essais* de Montaigne.

* **FRITURE** s. f. — Se dit quelquefois pour SARDINERIE.

FRITZSCHÉITE s. f. (fri-tché-i-te — du nom propre *Fritzsche*). Minéral ressemblant à l'uranite, trouvé à Neuhammer, en Bohême.

* **FRIVILLE-ESCARBOTIN**, bourg de France (Somme), cant. d'Ault, arrond. et à 24 kilom. d'Abbeville; pop. aggl., 1,738 hab. — pop. tot., 2,109 hab. Fabrique de serrurerie et de quincaillerie.

FRODOARD, chronigueur et hagiographe. V. FLODOARD, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*

FRŒHNER (Wilhelm), archéologue allemand, né à Carlsruhe (Bade) en 1834. Il se fit d'abord docteur en philosophie en Allemagne, puis il se rendit à Paris, où il fut nommé conservateur adjoint du musée des Antiques et des sculptures modernes au Louvre, et fut décoré de la Légion d'honneur. Lors de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, M. Frœhner quitta Paris et perdit les fonctions qu'il occupait au Louvre. On lui doit : les *Inscriptions grecques interprétées* (1865, in-12); la *Colonne Trajane décrite par M. W. Frœhner* (1865, in-8°); *Choix de vases grecs inédits de la collection de S. A. I. le prince Napoléon* (1868, in-fol., avec pl.); la *Colonne Trajane interprétée*, avec reproduction en gravure photographique (1869, 3 livraisons in-fol.), ouvrage inachevé; *Notice de la sculpture antique du musée du Louvre* (1869, in-8°); *Deux peintures de vases grecs de la collection de Lamoiroux expliquées* (1871, in-4°); la *Colonne Trajane, d'après le surmoulage exécuté à Rome en 1861-1862, reproduite en phototypographie par Gustave Aloux* (1871-1872, in-fol.); l'*Ocrocitie de Nîmes* (1872, in-8°); les *Musées de France, recueil de monuments antiques, glyptique, peinture, céramique, verrerie, orfévrerie, etc.* (1872-1873, in-fol., avec 40 pl.); *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie* (1873, in-8°); *Anatomie des races antiques* (1876, in-8°), etc.

FROGIER DE PONLEVOY (Paul-Marie-Théodal), homme politique français, né à Paris en 1827. Admis à vingt ans à l'École polytechnique, il entra ensuite dans l'arme du génie et devint chef de bataillon en 1870. Ayant pris sa retraite, il se fixa dans les Vosges et fut nommé membre du conseil général de ce département. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Frogier de Ponlevoy se porta candidat républicain dans l'arrondissement de Neufchâteau contre M. Aymé, bonapartiste, et contre M. Contant, républicain comme lui. Dans sa profession de foi, il dit : « J'appartiens à cette République de tolérance et de conciliation qui appelle sous son drapeau tous les hommes sincères et de bonne foi, à cette République ferme et modérée qui respecte tous les grands principes sur lesquels repose notre société, à cette République enfin qui, également éloignée des utopies et des retours en arrière, n'a qu'un but, l'amélioration progressive du sort du plus grand nombre par le développement pacifique de toutes nos libertés. » Au premier tour de scrutin, aucun des candidats n'obtint la majorité; mais, au scrutin de ballottage du 5 mars, M. Frogier de Ponlevoy réunit toutes les voix républicaines et fut élu député par 8,354 suffrages. Il alla siéger au centre gauche et vota constamment avec la majorité. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon appela aux affaires un cabinet composé d'ennemies acharnés de la République, le député de Neufchâteau s'associa à la protestation des gauches, et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. M. Frogier de Ponlevoy a été réélu à Neufchâteau, le 14 octobre 1877, par 8,939 voix, contre M. Aymé, candidat officiel et bonapartiste. Il a repris sa place à gauche, a voté pour la commission d'enquête parlementaire (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **FROHSDORF**, bourg et château de l'empire d'Autriche. — Le château de Frohsdorf est depuis longtemps la résidence du comte de Chambord, qui y tient une sorte de petite cour. On l'y traite de Sa Majesté le roi, gros comme le bras. C'est à Frohsdorf qu'eurent lieu toutes les négociations relatives à la fusion des deux branches de la maison de Bourbon. V. RUSSIE, dans ce *Supplément.*

* **FROISSY**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. de Clermont; pop. aggl., 572 hab. — pop. tot., 631 hab.

FRÖLICH ou **FRŒLICH** (Lorenz), peintre, graveur et dessinateur danois, né à Copenhague en 1820. Il étudia le dessin et la peinture dans sa ville natale, sous la direction d'Eckersberg, puis il fit un voyage en Allemagne et prit des leçons de Bendemann, à Dresde. Par la suite, M. Frölich se rendit à Paris, et pendant quelque temps il prit des conseils du peintre Couture. A partir de 1857, il s'est établi dans cette dernière ville. L'artiste s'est fait connaître en exposant aux Salons de peinture de Paris, depuis 1852, un assez grand nombre de peintures, de dessins, de gravures à l'eau-forte; mais il est devenu surtout populaire par les innombrables dessins qu'il a exécutés pour la bibliothèque enfantine de Hetzel. C'est un artiste ingénieux, à l'imagination souple et féconde, au talent gracieux. Nous citerons, parmi ses tableaux : *Une bergerie* (1853); *Quand la misère entre par la porte, l'amour s'envole par la fenêtre* (1859); *Biches dans la forêt* (1861); les *Pommes gâtées* (1863); *Souvenir de Danemark* (1872). Nous mentionnerons, parmi ses eaux-fortes : *Psyché aux enfers*, *Psyché près de la source*, *Psyché montant à l'Olympe* (1863); *Donnez-nous notre pain quotidien* (1864); *Arrivée de la reine Dagmar en Danemark* (1866); *Lutte de Thor et de ses compagnons contre les géants sorciers*, *Thor en courroux quitte la montagne* (1873); *Combat de Thor contre le serpent*, *Freyr et Gerda* (1874), etc. Il a illustré de dessins, dans la collection Hetzel : Mlle *Lili à la campagne*, la *Journée de* Mlle *Lili*, l'*Oraison dominicale*, *Bébé aux bains de mer*, *Bébé à la maison*, *Alphabet de* Mlle *Lili*, *Voyages et découvertes de* Mlle *Lili*, le *Royaume des gourmands*, l'*Arithmétique de* Mlle *Lili*, *Petit diable*, *l'Isola verde*, *Voyage de* Mlle *Lili autour du monde*, *Zoé la voulineuse*, le *Roi des marmottes*, *M. César*, Mlle *Pimbêche*, *Hector le fanfaron*, *M. Toc-Toc*, le *Moulin à paroles*, etc.

FROLLO (Claude). V. CLAUDE FROLLO, dans ce *Supplément.*

* **FROMAGE** s. m. — **Allus. littér. Se retirer dans un fromage de Hollande**, Locution proverbiale empruntée à La Fontaine (l. VII, f. III).

Les Levantins, en leur légende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas.
La solitude était profonde,
S'étendant partout à la ronde.
Notre ermite nouveau subsistait là dedans.
Il fit tant, des pieds et des dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert : que faut-il davantage?
Il devint gros et gras; Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être sains.

La Fontaine avait surtout voulu rire de ces gras abbés bien rentés, qui se retirent dans une riche prébende et laissent ensuite aller le monde comme il veut; de ces moines que les choses d'ici-bas ne regardent plus, pourvu qu'ils aient au couvent le vivre et le couvert. On applique aussi la locution *se retirer dans un fromage* à tous ceux qui vivent de bonnes sinécures et s'y engraissent sans autre souci.

FROMAGÉE s. f. (fro-ma-jé — rad. *fromage*). Déjeuner des domestiques, ainsi nommé dans le Loiret, parce qu'il se compose ordinairement de pain et de fromage.

FROMAGÈRE s. f. (fro-ma-jè-re — rad. *fromage*). En Auvergne, Petite table ronde sur laquelle on pétrit le caillé pour faire le fromage.

FROMENT (Eugène), graveur français, né à Sens (Yonne) en 1844. Il se rendit à Paris, où il suivit les cours de l'École nationale de dessin, puis il étudia la gravure sous la direction de M. Tauxier. M. Froment exécuta ensuite des gravures pour divers journaux illustrés. S'étant rendu en Angleterre, il fit à Londres un assez grand nombre de gravures sur bois, d'après des dessins de Small, Gregory, Green, etc., et fut attaché, comme graveur, au journal illustré le *Graphic*, pour lequel il n'a cessé depuis lors de travailler. Cet habile artiste a exposé des gravures à divers Salons de Paris et il a obtenu une médaille en 1875. Nous citerons de lui : six gravures sur bois représentant des *Combats et scènes diverses*, d'après Lix (1869); *Descente d'un bateau de sauvetage*, d'après Gregory; les *Docks de Londres*, d'après Small (1873); la *Caronade*, la *Barque*, d'après le même (1874); *Spectateurs*, d'après Gascow; *Pèlerinage à Balla*, d'après Green; *Bateau de Maharaph* (1875); le *Passage de la ligne*, d'après Gregory; la *Décoration du Sérapis par son équipage*, d'après Small (1876); *Un jour de fête à Patney*, d'après Gregory; *Femmes mauresques à Tanger*, d'après B. Constant (1877), etc.

FROMENTEL (Louis-Edouard GOURDAN DE), savant médecin français, né à Champlitte (Haute-Saône) en 1824. Il commença l'étude de la médecine à Strasbourg, où il devint préparateur de physique et de chimie, puis il se rendit à Paris, où il se fit admettre au Val-de-Grâce. Mais, peu après, il renonça